

14 décembre 2009. Réponse du GM de la GLNF au Souverain grand comité

Voici deux communiqués de la GLNF en réaction aux événements des 4-5 décembre dernier. Le premier est une lettre du grand maître au Souverain grand comité.

Le second, beaucoup plus bref, est adressé à tous les frères :

GLNF - COMMUNIQUE

Quelques Frères, membres du Souverain Grand Comité de la GLNF, diffusent sur la place publique, dans une prétendue lettre ouverte, des "questions sur la gestion et le devenir" de l'Obédience.

Ils mettent en cause les décisions prises par les organes de la GLNF dans le strict respect des prérogatives que leur confèrent les Statuts, Règlement intérieur et Constitutions de l'Ordre.

Ce petit groupe de Frères, mené par un Grand Maître Provincial parisien, a fait irruption lors de la réunion du Souverain Grand Comité du vendredi 4 décembre 2009 et s'est cru fondé à diffuser dans les rédactions ses revendications.

L'incident étant clos, la Haute Assemblée a adopté les divers rapports d'activité à l'unanimité... moins 5 voix !

Le Grand Maître, qui est garant de l'harmonie et de l'ordre au sein de l'Obédience, a pris dès le lendemain des mesures de suspension à titre conservatoire, laissant aux organes de médiation et de discipline le soin de déterminer les responsabilités respectives et de prononcer les sanctions disciplinaires éventuelles. Il est rappelé qu'une mesure de suspension ne constitue pas une sanction.

Le Grand Maître de la GLNF s'interdit, quant à lui, tout commentaire susceptible de préjuger les décisions qui seront rendues à l'issue des procédures disciplinaires normales, dans le respect du principe des droits de la défense et au sein des instances statutairement compétentes.

Les membres du Souverain Grand Comité ont fait preuve de dignité dans cette circonstance. Ils ont tous manifesté leur ferme opposition à ces méthodes inqualifiables et assuré le Grand Maître de leur confiance.

Le Grand Maître considère à ce stade ne pas devoir ajouter d'autres commentaires sur ce regrettable épisode, d'ampleur toutefois limitée, et observera à cet égard la réserve appropriée.

C'est le "brut de décoffrage". Je me réserve la possibilité de commentaires ultérieurs, en pesant et recoupant les centaines d'e-mails que vous m'envoyez, et les coups de fil également nombreux.

J'en profite, à ce sujet, pour vous demander de ne pas m'en vouloir si je tarde énormément à répondre ou si je "zappe" car je dois vivre et manger et mon blog ne me rapporte rien !

Rappel des documents à consulter :

Lettre ouverte au Souverain grand comité et au Conseil d'administration de la GLNF

Lettre du grand maître au Souverain grand comité du 9 décembre

A suivre.

Jean Solis